

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1101 Décisions concernant les Services Etat

n° 1101

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/09/1964

Date de publication
30 juillet 1964

Date du numéro
1 septembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés dans la Milice de la Côte Française des Somalis pour deux ans, comme miliciens de 2° classe, les recrues dont les noms suivent : Pour compter du 10 juillet 1964 : Omar Mahamoud Bourrale, matricule 2970 : Pour compter du 20 juillet 1964 : Abdallah Iemaïl Soulevman matricule 2971.